' : : Connexion
?

9 , 2013 - 17:51

(:// . . /)

Paris, le 9 juillet 2013. Communiqué de presse.

Le parlement français vient d'inscrire pour la première fois dans la loi la priorité au logiciel libre (/ /10307) pour un service public, avec l'adoption du projet de loi enseignement supérieur et recherche. L'April, qui a beaucoup contribué aux débats, se réjouit tout particulièrement de ce vote et félicite les députés et sénateurs d'avoir reconnu l'importance des logiciels libres pour le service public de l'enseignement supérieur[1] (# 1 212), car eux seuls permettent de garantir l'égal accès de tous à ce futur service public. L'April espère que cette première étape sera suivie par d'autres dispositions législatives en faveur du logiciel libre. Elle remercie également tous ceux qui se sont mobilisés pour contacter les parlementaires.

A 3 2013, 'A 9 2013 '
(:// . - . /14/ / 0180.) 9 (6)
' .

' 9 :

. A , . 123-4-1 :

A . . 123-4-1. '
.

.

, .

« La priorité au logiciel libre pour le service public de l'enseignement supérieur est une première étape dont nous souhaitons qu'elle sera suivie par la mise en place d'une vraie politique publique en faveur du logiciel libre » A , 'A .

' .
, 'A , . D ,
" " ' . 'A
(:// . . / / /20130612- - - - .) '
(D , 7).

« Au cours des débats autour du projet de loi refondation de l'école, le gouvernement et les parlementaires avaient visiblement subi des manipulations de lobbys, prétendant une impossibilité de donner la priorité au logiciel libre. Saluons l'évolution positive du gouvernement et des parlementaires, qui remet l'intérêt général devant l'intérêt particulier de quelques entreprises. Le logiciel libre est un moyen de s'assurer que tout le monde ait accès à l'information, et que les élèves ne soient pas de simples consommateurs de produits numériques »
, 'A .

« Le logiciel libre est l'incarnation informatique de notre devise républicaine, "Liberté, Égalité, Fraternité", et permet l'appropriation par tous de la connaissance et des savoirs. Il est donc fondamental qu'il soit intégré en priorité à notre système éducatif. Merci aux députés et aux sénateurs d'avoir, pour la première fois en France, introduit une disposition législative donnant la priorité au logiciel libre »,
C , 'A .

' .

À propos de l'April

, 'A 1996
, ' . E , ' , '
' ' .

' 4 000 .

' , ' : :// . . / (:// . . /) ,
+33 1 78 76 92 80 (:// . . / / / .).

C :

C , , @ . (: @ .) +33 6 60 68 89 31